

LES CORRESPONDANTS PARISIENS DE D' ANTRAIGUES

ET LEURS LETTRES
(1793 - 1794)

Le comte d'Antraigues, le misérable aventurier dont M. L. Pingaud a raconté la vie, fut, à Vérone, aux côtes du prétendant Louis XVIII, une sorte de ministre de la police. Il avait en France, et particulièrement à Paris, des correspondants qui le renseignaient sur ce qui se passait, lui envoyaient des brochures et des gazettes, et des rapports plus ou moins fidèles, qu'il arrangeait ensuite dans des bulletins à l'usage des chancelleries.

Vingt-huit de ces bulletins, échelonnés du 2 septembre 1793 au 22 juin 1794, ont été retrouvés dans les papiers de lord Grenville, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, et publiés en 1894 par la Commission britannique des documents historiques ⁽¹⁾. Je crois avoir démontré ⁽²⁾ que les bulletins envoyés de Vérone à Drake, ministre d'Angleterre à Gênes, et transmis par celui-ci à lord Grenville, étaient aussi communiqués à l'ambassadeur espagnol à Venise, Las Cazas. Deux au moins de ces bulletins, qui relataient les discussions du Comité de Salut public, parvinrent à la connaissance de ce Comité. À la réception du premier, qui lui fut transmis par notre ministre à Constantinople, Félix Hénin, le Comité crut qu'il y avait un traître parmi ses membres et il décida d'inviter Hérault de Séchelles à ne plus assister à ses délibérations.

Le rédacteur de ces bulletins était d'Antraigues lui-même. Le fertile aventurier alla même jusqu'à composer de toutes pièces un pré-

(1) Historical Manuscripts Commission. *The Manuscripts of J.-B. Fortescue preserved at Drogheda*, vol. II, 1894.

(2) Dans mon article, [l'Histoire secrète du Comité de Salut public \(Revue des questions historiques, janvier 1914.\)](#)

tendu rapport de Saint-Just, que quelques diplomates crédules et quelques historiens académiques ont cru authentique ⁽¹⁾.

Est-il possible de séparer des bulletins de l'agent royaliste le faux du vrai ? Oui, si on retrouve ses sources.

Je savais par M. L. Pingaud, que les papiers d'Antraigues étaient conservés dans les archives de Louis XVIII, ramenées en France après 1814, et cataloguées au ministère des affaires étrangères. M. Pingaud avait signalé le registre « France, n° 629 », comme contenant des lettres des correspondants de d'Antraigues à Paris.

Je me suis rendu au quai d'Orsay, en juillet dernier, pour consulter les précieux registres. Celui qui est coté : France, 629, ne m'a été d'aucun secours, car il débute par une lettre datée du 15 fructidor an II. Les bulletins envoyés par d'Antraigues à Drake se terminent au 22 juin 1794. Les lettres du correspondant de d'Antraigues, qui figurent au registre n° 629, étant postérieures à cette date, ne pouvaient pas me servir de pièce de comparaison avec les bulletins.

Mais le registre précédent, n° 628, contient toute une série de lettres qui sont contemporaines des bulletins et qui vraisemblablement ont dû être leurs sources.

Ces lettres sont toutes écrites de la même main par un correspondant qui se déguise en commerçant. En clair il trace, avec de l'encre ordinaire, des lignes indifférentes, et, dans les interlignes, à l'encre invisible, à l'encre sympathique, il marque à d'Antraigues les événements politiques. D'Antraigues a fait réapparaître, en mouillant le papier, les caractères invisibles. Malheureusement, depuis plus d'un siècle qu'ils ont été tracés, ils ont eu le temps de redevenir illisibles. Il faut aujourd'hui beaucoup d'application pour les restituer.

Le temps dont je disposais ne m'a pas permis un déchiffrement complet, mais je crois avoir réussi à parcourir la plus grande partie des lettres dont l'ensemble constitue le registre n° 628, et voici les constatations que j'ai faites.

Le correspondant de d'Antraigues adresse ses lettres tantôt à « Monsieur Marc-Paul Philibert, négociant à Mindrisio, par Lugano, à Lugano, par Zurich, Suisse italienne », tantôt « au citoyen Giacomo Savonianni, marchand, à Mindrizzio, par Lugano, Suisse italienne. »

(1) Voir mon étude, Un faux rapport de Saint-Just, dans les Annales révolutionnaires d'octobre 1916.

La première lettre est datée du 11 juin 1793, alors que le premier bulletin communiqué par d'Antraigues à Drake, — précisément celui qui tomba entre les mains du Comité de Salut public, — porte la date du 2 septembre 1793. Faut-il supposer que d'Antraigues n'a pas rédigé immédiatement ses bulletins, ou plutôt qu'il ne les a communiqués que tardivement à Drake, alors qu'il les communiquait déjà antérieurement à Las Cazas ? La réponse serait fournie sans doute par la correspondance de celui-ci, qui est aux archives des affaires étrangères, mais je n'ai pas encore eu le temps de la dépouiller.

Le correspondant parisien de d'Antraigues, qui tient la plume, parle constamment des auxiliaires et amis qui le renseignent ou le remplacent, et dont il centralise les informations. Ainsi, dans la lettre du 28 juillet : « Je vais compléter, dit-il, à l'absence de Thibault et vous dire ce que j'ai pu observer d'essentiel... Je n'attends Thibault que demain ; il est à la campagne. » Les instructions qu'envoie d'Antraigues sont, pour Thibault et pour les autres correspondants, au même titre que pour celui qui a rédigé les rapports contenus dans le registre n° 628. On lit, en effet, dans la lettre du 26 août 1793 : « Je viens de recevoir, cher ami, votre lettre du 1^{er} août. Nous avons bien exactement reçu toutes celles qui y sont relatées. J'ai communiqué hier... la dernière et j'en ai envoyé l'extrait à Thibault, à Verrière, où il reviendra mercredi pour se concerter avec moi. Chacun vous écrit aujourd'hui de son côté. »

La dernière phrase nous avertit que le registre n° 628 ne renferme pas toutes les correspondances des informateurs de d'Antraigues, mais seulement les lettres d'un seul d'entre eux.

Ces informateurs semblent au nombre de trois. Outre l'auteur anonyme des lettres et son ami Thibault, il y a encore un certain Le Trosne, qui apparaît en ces termes dans la lettre du 2 septembre : « J'ai remis votre lettre du 20 hier à Le Trosne. Thibault, mon excellent ami, ne la verra que mercredi. Je lui en ai envoyé la substance. Il vous écrit probablement, ainsi que Le Trosne, qui est un bon esprit, mais furieusement attaché à ses visions... »

Les trois informateurs se voient souvent et se concertent. « Je crois toujours, lit-on dans la lettre du 29 septembre, Comme je l'ai souvent dit à Thibault et à Le Trosne, que Pache, les meneurs des Cordeliers et Hébert sont pour les princes. »

En nivôse an II, Le Trosne est arrêté, sans qu'on nous dise où ni

pourquoi : « Je suis encore chargé de vous dire que Le Trosne se porte fort bien et prend même gaiement actuellement sa détention. Il voit sa femme de tems en tems. Thibault n'est plus revenu de la campagne depuis huit jours. » (16 nivôse an II). Cette lettre nous apprend que Le Trosne est marié. La lettre du 17 janvier 1794 nous le représente comme une imagination ardente : « J'ai eu ce matin directement des nouvelles de Le Trosne. Sa tête fuit toujours son tourment et toujours il échafaude système sur système pour faire cadrer ce qui se passe avec ses craintes et ses espérances... » Une phrase assez énigmatique de la lettre du 11 avril 1794 concerne le même agent : « Le Trosne jouit toujours d'une excellente santé dans son petit réduit, où il remplit la commission qui lui a été donnée par le Comité, avec une précision monachale. »

Si par « le Comité », on entend le Comité de Salut public, on pourra supposer que Le Trosne était alors employé par le Gouvernement, avait reçu de lui une « commission », bien qu'il eût été arrêté trois mois auparavant. Il est certain que d'Antraigues avait fait croire à Drake que la matière de ses bulletins lui était fournie par « une personne qui était employée comme secrétaire par le Comité [de Salut public] et qui cachait ses véritables principes sous le masque du plus extravagant jacobinisme ⁽¹⁾. »

A moins de supposer que les lettres de Le Trosne sont toutes différentes de celles de son collègue en espionnage, qui nous ont été conservées, je ne vois pas cependant que les correspondants de d'Antraigues fassent preuve d'une connaissance particulière des séances du Comité de Salut public, ni qu'ils soient au fait des secrets de l'Etat. Je vois au contraire qu'il leur arrive de commettre des erreurs graves et qu'ils ne sont guère mieux informés que le commun des journalistes.

Je lis dans la lettre du 11 juin 1793 : « La nouvelle la plus importante du moment, c'est que le Comité de Salut public vient d'être renouvelé. Marat et Robespierre sont choisis pour en être les chefs. » Robespierre n'entra au Comité que le 26 juillet et Marat n'en fit jamais partie.

Ces erreurs sont rares, il est vrai, mais les informations, qu'on peut retenir, ne sont nulle part données comme provenant du témoignage direct de l'auteur de la correspondance.

(1) Dépêche de Drake en date du 9 novembre 1793.

*
* *

Quelques exemples nous feront mieux comprendre.

Lettre du 11 juin 1793. — Il paroît que ces Messieurs [les girondins] sont d'accord avec Cobourg. Je sais positivement qu'il y a ici un agent qui communique avec la reine. Je sais de plus que Danton et Lacroix ont des conférences avec cette veuve. En général cette faction se donne d'autant plus de mouvement que d'un côté la Vendée fait tous les jours de nouveaux progrès et qu'elles craignent (*sic*) d'être devancées par ces royalistes...

A l'époque même, Danton et Delacroix ont été accusés par les hébertistes de tractations royalistes ⁽¹⁾. Plus tard l'ami de Danton, Courtois, a glorifié ce dernier en lui attribuant le projet de sauver la reine ⁽²⁾. Les dires du correspondant de d'Antraigues n'ont donc rien d'in vraisemblable. Mais il est évident qu'il parle par oui-dire.

Lettre du 28 juillet. — Voici un propos que je vous garantis avoir été tenu jeudi dernier chez Pache par Hébert, auteur du *Père Duchesne*... Il disoit donc chez Pache : j'ai vu le petit enfant de la tour. Il est beau comme le jour, intéressant au possible. Il me demandait avant-hier : il fait son roy à merveille. Je me plais à faire sa partie de dames. Il me demandait avant-hier si le peuple était toujours malheureux. — C'est bien dommage, m'a-t-il répondu après que je lui eus dit que oui !...

Ce récit n'a rien d'in vraisemblable. On sait qu'Hébert caressait le petit dauphin et qu'il sut lui soutirer une odieuse dénonciation contre sa mère. Mais ici encore l'informateur de d'Antraigues parle par oui-dire.

Lettre du 26 août 1793. — Vous voyez très bien l'affaire de 33. On ne fera pas de mouvement pour le sauver, Il y a cependant un parti tout disposé pour cela. Je vois que c'est Danton qui le mène, mais cet homme aura bientôt perdu de sa popularité. Je le crois à la tête des agitateurs pour augmenter le prix des marchandises et surtout du pain ; il espère en tirer parti pour occasionner un soulèvement contre les jacobins et contre la Convention. Par là, il s'arrogerait la principale influence ; il traiterait avec Cobourg, livreroit 33 et le reste. Tous ces projets seront

(1) Les attaques d'Hébert contre Danton et Delacroix commencent avec le n° 258 du *Père Duchesne*, paru vers le 10 juillet 1793.

(2) Voir l'article de M. Blottière, Courtois et la duchesse de Choiseul, Danton et Marie-Antoinette, dans les *Annales révolutionnaires*, 1912, pp. 23-36

déjoués probablement par la mort de Custine qui est arrêtée, par celle de son ami Garat ; en un mot par l'idée défavorable qu'ont de lui Pache, Hébert et autres. Alors 33, détesté souverainement par tous les partis, pourroit bien être entraîné dans leur chute ... Il est du moins très constant que les plus grands applaudissemens ont été prodigués avant-hier dans le club des Cordeliers à tous les orateurs qui ont conjuré la fureur du peuple sur la tête de 33.

Au reste, ce ne sera jamais que la dernière ressource du désespoir et les plus fiers montagnards y touchent. Tous ont des passeports dans leurs poches et conviennent qu'ils sont partout trahis. De là les partis désespérés qu'ils prennent et qui ne produisent aucune espèce ni de frayeur d'eux-mêmes ni de zèle pour eux. Barère faisoit valoir hier à clémence de ce qu'il avoit fait arrêter au Comité de Salut public le projet de décret de la déportation au lieu du massacre de tous les nobles, de toutes leurs femmes et enfants.

Il y a dans cette lettre un mélange d'informations et d'appréciations personnelles à son auteur. Le personnage désigné par le nombre 33 ne peut être que la reine. L'espion royaliste, en attribuant à Danton le projet de la sauver, ne fait que reproduire les accusations du *Père Duchesne* ⁽¹⁾. Il est certain que des agitateurs prenaient prétexte de la disette pour pousser le peuple à l'insurrection. Un nommé Cauchois avait réussi à former une commission d'enquête des sections qui réclamait l'ouverture des magasins de la ville. La Convention dut dissoudre cette commission, où figuraient des girondins et des royalistes, par son décret du 25 août, rendu la veille même du jour où écrivait l'agent de d'Antraigues. Il paraît bien que l'agitation de Cauchois avait été encouragée par les dantonistes du département de Paris et notamment par Dufourny.

Il est certain aussi que parmi les protecteurs de Custine figuraient des dantonistes comme Thuriot, certain encore que le ministre de l'Intérieur, Garat, était l'ami de Danton, qui prit sa défense contre Collot d'Herbois à la séance du 2 août 1793. Garat témoigna sa reconnaissance à Danton dans les mémoires qu'il composera en l'an III et qui ont fait le fond de la légende dantonienne.

Il est certain également que Pache et les administrateurs des subsistances de la ville de Paris, Garin et Defavannes, accusaient Garat d'être la cause indirecte de la disette qui régnait à Paris, par la

(1) Voir notamment le n° 209 du *Père Duchesne*.

mollesse qu'il avait mise à faire appliquer la loi sur le maximum des grains.

Lettre du 2 septembre 1793. — [Les recrues] suivront plus qu'elles ne serviront. Les conducteurs voyent bien cela. Aussi font-ils des menaces à qui mieux mieux. Danton lui-même menace d'une troisième Révolution, c'est-à-dire d'une tuerie. Les riches, à cette fois, en seroient l'objet, c'est-à-dire qu'à force de leur faire peur, on voudrait les déterminer à partir. Tout cela décèle l'embarras des meneurs. Les subsistances ou plutôt le pain est fort rare et fort cher.

Le 31 août, Danton avait fait une violente sortie contre les commerçants et il avait demandé contre eux des lois terribles. Le lendemain de la lettre de l'espion royaliste, le 3 septembre] il défendit à la tribune le maximum des grains. Le 4 septembre éclatait un mouvement populaire, qui imposera à la Convention la Terreur.

Lettre du 12 janvier 1794. — Rassure nos braves frères sur la querelle de Robespierre et de Camille Desmoulins ; nous regardons comme certain que notre brave et digne chef ne louvoie dans ce moment que pour perdre plus sûrement Hébert et tous les ultra-révolutionnaires. Rappelle-moi au souvenir de 29.

L'opinion ainsi exprimée sur Robespierre était alors très répandue, comme on peut s'en rendre compte en parcourant les rapports des observateurs de la police. Quel est le personnage désigné par le nombre 29 ? Est-ce le comte de Provence ?

Lettre du 13 janvier 1794. — Je vous envoyai ce jour-là les brochures de Philippeaux et de Camille Desmoulins, un numéro de la *Feuille du Salut public*, rédigée sous les yeux de Robespierre, et un numéro de la *Correspondance politique*. Ce dernier journal est bien fait et est recherché des aristocrates. Pour que vous puissiez juger de leur ineptie, je pourrai vous le faire adresser en place de l'*Abréviateur*, auquel Q. Q. ne travaille plus du tout. Le pauvre diable est tout entier au succès de nos armées... Je vous envoie sous enveloppe le n° d'aujourd'hui de la *Correspondance politique*. Vous y verrez que Robespierre n'est acharné à dévoiler les manœuvres du gouvernement britannique et ses vices que pour faire voir que ce gouvernement influence ici les exagérateurs et particulièrement la municipalité et Hébert. Celui-ci ne prêche la destruction et l'incendie, des villes frontières surtout, que pour ne laisser aucun obstacle aux conquérants...

Les appréciations portées par le correspondant de d'Antraigues sur les journaux qu'il cite sont tout à fait justes. La *Feuille du*

Salut public, rédigée par Fourcade, Julien de Paris, Rousselin et Payan, était bel et bien un journal officieux. L'*Abréviateur* et la *Correspondance politique* étaient au contraire des journaux aristocrates déguisés. La *Correspondance politique*, où collaborait assidûment l'académicien Dussault, est très intéressante pour les comptes rendus des séances des clubs. Malheureusement sa collection est très incomplète à la Bibliothèque nationale ⁽¹⁾. On remarquera aussi dans le passage cité l'intéressante appréciation de la politique de Robespierre et des prétendus calculs d'Hébert.

Lettre du 3 mars 1794. — Les d'Harcourt et Beuvron sont toujours renfermés. Il est impossible de communiquer avec eux, mais s'il y a moyen de leur faire parvenir des nouvelles de la santé de N. N. et de la c. [citoyenne] Brionne, je les leur ferai parvenir. Quant au comte de Turconi, c'est un scélérat d'aristocrate qui, par ses airs hypocrites, se joue de toute la surveillance des Sans-Culottes. Il fait le gueux et le calin à tel point qu'il a même quelque influence dans la section de Bonne-Nouvelle ou de ces côtés, rue Poissonnière, au-dessus de la caserne n° 53. Il n'a nullement été renfermé. Les aristocrates de son espèce, revêtus des haillons de la Sans-culotterie, donnent toujours ici beau coup de tablature à la Convention.

On voit par cette lettre que l'informateur de d'Antraigues était parfois chargé de certaines missions auprès des nobles détenus. La citoyenne Brionne, qui s'intéressait aux d'Harcourt et aux Beuvron, était la comtesse amie de Marie-Antoinette. J'ignore quelle personne recouvre les initiales N. N. Quant au comte de Turconi, ce contre-révolutionnaire en bonnet rouge, qui avait de l'influence à la section Bonne-Nouvelle, la section d'Hébert, j'ignore son passé, mais il est probable qu'il devait ressembler à celui de ce comte Poroni, que Barère démasqua, le 3 nivôse, à la tribune de la Convention. Cet Italien était venu en France avec un ouvrage philosophique qui lui avait servi de titre pour demander la naturalisation. Il avait fait le révolutionnaire et brusquement il avait disparu, était rentré en Italie, où ses biens lui avaient été rendus ⁽²⁾.

Lettre du 20 ventôse (10 mars 1794). — Quelques-uns de ces scélérats d'aristocrates prétendent que Danton est derrière Hébert et qu'il presse ce Père Duchesne de se déchaîner contre Robespierre, que le pre-

(1) La notice que lui consacra Tourneux dans son [Répertoire, t. II, n° 10892](#), est tout à fait insuffisante.

(2) Voir mon livre, [La Révolution et les étrangers, p. 172](#).

mier veut dégotter dans l'opinion publique pour se rendre seul maître de nos destinées. Dans ce cas, Danton pactiserait, céderait le terrain à quelque puissance. Prenez garde à ceci, Hébert étoit accusé d'avoir, conjointement avec les chefs de la municipalité, des correspondances avec des émigrés, mais Danton est l'ami de Fabre d'Eglantine. Il a même annoncé qu'il prendrait sa deffence, or Fabre d'Eglantine protestant, comédien, étoit l'ami des Rabaut et partisan de leur faction et de leur complot, et il n'est détenu dans le moment que pour cela. Ainsi, dans ce conflit de factions, on voit Hébert, qui veut la mort de Fabre d'Eglantine et des autres Conventionnels de cette faction, vouloir faire dominer la sienne sur toutes les autres, Danton vouloir profiter de l'ascendant momentané d'Hébert pour écraser tout ce qui peut la rivaliser et finir par écraser Hébert lui-même, ce qui ne lui eut pas été difficile à quelques égards, mais la chance ayant tourné, Robespierre ayant résisté à la dénonciation d'Hébert, on dit que Danton va se ranger du côté de Robespierre pour écraser Hébert.

La faction Danton a certainement⁽¹⁾ parts en Angleterre, en Prusse. Que la maison de Bourbon pense à cela, ainsi que la maison d'Autriche. Celle-ci ne sera pas épargnée quand la première aura été écrasée. Les choses en sont au point en France à présent que le premier qui, un beau matin, se lèvera en se croyant chef, maître ou même roy, et qui aura de bons poumons à ses ordres pour les faire crier dans les quatre points cardinaux, entraînera la multitude nécessairement après lui...

Cette lettre a été écrite à la veille de l'arrestation des hébertistes. Elle est intéressante par les bruits qu'elle rapporte, par les conjectures qu'elle hasarde. Mais ici encore l'espion royaliste ne semble pas devoir ses informations à une source officielle.

Lettre du 17 germinal (10 avril 1794). — Robespierre ayant terrassé tous les ennemis de la Révolution survit cependant seul à toutes les factions détruites ; et, aidé de son ami Sieys, son conseil et son appui, il viendra à bout d'établir le républicanisme ; tous deux se rassemblent à Choisy-le-Roi deux ou trois fois par décade, chez un homme riche et monarchico-constitutionnel très décidé....

Observons que ces réunions de Robespierre et de Sieys, à Choisy-le-Roi, sans doute chez le maire Vaugeois, beau-frère du menuisier Duplay, ne sont attestées par aucune autre source ⁽²⁾.

(1) Ici une déchirure du papier. Il faut comprendre que « la faction de Danton » avait d'étroits rapports en Angleterre et en Prusse. L'espion mettait les princes en garde contre la tentation de trop se confier à Danton.

(2) Les rapports du policier Blache, analysés dans mon article sur l'Histoire secrète du Comité de Salut public, ne nomment pas Sieys parmi les habitués de ces réunions.

Lettre du vendredi 14 avril 1794. — Les pouvoirs du Comité [de Salut public] sont prorogés d'hier pour un mois. Il n'a fallu rien moins au reste que la chute des têtes de Danton, Chabot, Fabre, etc., etc., pour obtenir cette prorogation. Danton entre autres avoit indiscretement annoncé qu'il feroit un rapport contre le Comité de Salut public et, contre Robespierre nomément. Voilà ce qui l'a fait arrêter . . . Je vous prévien qu'il y a tout lieu de croire que le Comité de Salut public sera prorogé tel qu'il est aujourd'hui jusqu'à la paix...

Ici encore, l'information du correspondant de d'Antraigues, sur les intentions de Danton à la veille de son arrestation, paraît une information isolée, dont on ne trouve pas ailleurs confirmation.

Lettre du 14 avril 1794 (24 germinal). — Le lendemain de la mort de Danton, de Camille Desmoulins et autres, Robespierre alla à l'Opéra, s'y montra avec un certain air d'affectation, et il ne fut nullement applaudi, il ne fut pas plus mal accueilli par aucune marque extérieure. Camille Desmoulins étoit, à la vérité, son ami intime au su de tout Paris, Peut-être le silence du peuple aura-t-il été une censure d'une action qui, si elle eut été mieux vue, pouvoit être un jour réputée comme un coup de parti. Au reste, le frère de Robespierre dans le Midi élargit tous les détenus et ouvre presque toutes les prisons. Croiroit-on les mesures de douceur vraiment nécessaires ? ... Le fameux Lecointre de Versailles, député, disoit avant-hier à deux de ses collègues, en grinçant les dents : Est-ce pour un dictateur, mes amis, que nous avons abattu la tyrannie des rois, de la noblesse et du clergé ? L'aurions-nous cru, lorsque nous avons couru mille dangers pour nous défaire de l'hydre à trois têtes de l'ancien régime ?

L'anecdote sur Robespierre à l'Opéra ne m'est connue que par cette lettre du correspondant royaliste. Ce qu'il dit de Robespierre jeune est prouvé par sa correspondance ⁽¹⁾. Quant à Lecointre (de Versailles), il est certain qu'il haïssait Robespierre, et il se vantera, après thermidor, d'avoir conjuré sa perte dès le 5 prairial ⁽²⁾. Ici l'espion paraît fort bien renseigné.

Lettre du 17 avril 1794. — Cette exécution des scélérats Danton et Hébert est un chef-d'œuvre qui sauve la République. Cette faction entravait la marche de Robespierre, mais à présent il n'y a plus d'anarchie

(1) Voir ses arrêtés dans la Haute-Saône, dans les *Annales révolutionnaires* de janvier 1916.

(2) Voir notamment la brochure de Lecointre, *Les Crimes des sept membres des anciens Comités*, brumaire an III.

parmi les meneurs. Le Comité jouit heureusement du pouvoir le plus étendu. Cette Commune de Paris, qui naguère rivalisait et même dictait des lois à la Convention, est maintenant plus soumise qu'une municipalité d'Allemagne. Nous n'avons donc plus de traîtres à craindre que dans le Comité. Quelques malveillans qui veulent perdre Robespierre prétendent qu'il a voulu traiter avec les puissances et que, n'ayant pas réussi, il fait traiter mieux que jamais la famille Capet au Temple, afin de s'en servir dans le dernier danger. Quelle horreur ! La vertu de Robespierre qui, à la vérité, pourrait actuellement livrer la République, sa vertu, dis-je, me rassure et je ne crains rien ... On ne peut détruire la République qu'en marchant et prenant Paris. Pour cela il n'y a que deux moyens, celui d'y arriver avec une armée victorieuse, après s'être emparé de nos places fortes... ou de s'entendre avec le Comité de Robespierre. Tu sens que cela est impossible...

L'espion, par excès de prudence, par crainte que sa lettre invisible ne soit arrêtée et déchiffrée, dissimule ses véritables sentiments par un républicanisme ironique. Il constate la place prépondérante que tient maintenant Robespierre au gouvernement et il se demande si les princes ne devraient pas tenter de se mettre en rapports avec lui. Un bruit qui court, la prétendue sympathie que Robespierre aurait témoignée aux prisonniers du Temple, est recueilli par lui et présenté comme un argument à l'appui de son conseil indirect.

Lettre du 13 floréal (2 mai 1794). — Si Cobourg avançait sur Paris, Robespierre seroit guillotiné en moins de 24 heures avec la majeure partie de la Convention. Le peuple est disposé à cela et ne s'en cache pas, mais si les armées de la République ont des succès ou même si elles réussissent à balancer les succès, Robespierre est inébranlable.

Cette opinion de l'espion n'est pas précisément flatteuse pour la population parisienne.

Lettre du 25 prairial (13 juin 1794). — Il y a bien un peu de bisbille entre ce Comité [de Salut public] et celui de Sûreté générale. C'est malgré ce dernier et ses adhérens que le décret sur la reconstitution du tribunal révolutionnaire a passé. Ce décret qui montre l'influence de Robespierre annonce, disent les malveillans, de l'inquiétude de la part du Comité de Salut public.

L'espion voyait juste en soupçonnant que la loi du 22 prairial avait jeté le trouble et la discussion dans les comités de gouvernement ⁽¹⁾.

(1) Voir notre étude sur les [Divisions dans les Comités de gouvernement la veille du 9 thermidor](#), dans la *Revue historique*, t. CXVIII, 1915.

Lettre du 28 prairial. — Des germes de divisions se sont manifestés, comme vous l'avez vu dans la *Correspondance politique*, dans le sein de l'Assemblée ; mais Robespierre, par son ascendant, va écraser les dissidens. Il faut que plus de 15 membres de la Montagne soient guillotins ou que le Comité de Salut public soit mis à bas...

Il est curieux que, dès cette date, six semaines avant le 9 thermidor, des listes de députés menacés de l'échafaud aient déjà circulé. Robespierre imputa la confection de ces listes à ses ennemis.

Lettre du 15 messidor. — Lecointre de Versailles et 15 autres députés sont non pas ouvertement à la tête des mécontents, mais exhalent secrètement toute leur haine contre Robespierre et toute leur indignation contre le Comité de Salut public.

Ici encore l'espion était bien informé.

*
* *

Les documents, dont nous venons de donner quelques extraits, permettent d'essayer de répondre à la question que nous nous posons au début : jusqu'à quel point les bulletins rédigés par d'Antraigues et envoyés par lui aux chancelleries contiennent-ils des faits de son invention, jusqu'à quel point respectent-ils les données de ses informateurs ?

Lettres et bulletins confrontés paraissent extrêmement différents. Les bulletins racontent longuement les séances du Comité de Salut public, les lettres n'en disent pour ainsi dire rien. A moins de supposer que d'Antraigues recevait des rapports totalement différents de ceux qui sont conservés dans le registre que j'ai consulté, — et cette supposition est fort peu vraisemblable — il faut admettre que l'aventurier a puisé dans son imagination ce qu'il a ajouté aux lettres de ses informateurs. Ses bulletins seraient presque entièrement inventés. C'est ce qui explique pourquoi les lettres paraissent en général véridiques ou tout au moins vraisemblables, tandis que les bulletins sont remplis de faussetés évidentes.

Mais une comparaison attentive révèle, en certains cas, le procédé de composition de d'Antraigues dans ses bulletins.

Dans sa lettre du vendredi 19 mars, l'espion écrit : « Robespierre et Sieys, retiré depuis plusieurs jours à Choisi et méditatif des plans qui ont donné lieu aux différents rapports qui ont été présentés à la Convention et que vous verrez dans le journal envoyé à Phili-

berti ⁽¹⁾ Barère est dénoncé par Hébert avec fureur et Chabot bien menacé, voilà où nous en sommes. » Voici maintenant comment d'Antraigues a tiré parti de ces quelques lignes dans son 15^e bulletin :

Le 9 au soir, Robespierre et l'abbé Sieys se retirèrent à Choisy avec une partie des chefs de leurs partisans pour y prendre les derniers moyens d'éviter le danger qui les menaçait, et y attendre l'issue des négociations de Danton et de Barère avec la municipalité, et les chefs du club des Cordeliers. Le 10 matin, Hébert, Pache, Chaumette, se rendirent à Choisy. Le parti de la Convention leur accorda, pour obtenir la paix, de faire payer d'une part 2.200.000 livres à la municipalité, sous le prétexte des frais extraordinaires d'approvisionnement, et de prêter 100.000 écus à Hébert, et 800.000 francs au Club des Cordeliers. La paix ou plutôt la trêve a été conclue à ce prix. Toutes les manœuvres subséquentes pour faire renouveler le Comité ont été résolues entre l'abbé Sieys et Pache. Il a été en effet renouvelé le 10 et décrété le 11, sans que l'on y ait fait l'addition même de nouveaux membres pour remplacer deux membres absents, qui sont Billaud de Varennes à l'armée du Nord et Jean Bon Saint-André à l'armée de Brest. La réconciliation entre ces deux partis n'a pas été de longue durée. Toutes les conditions en ont été fidèlement remplies par Robespierre ; mais Hébert, dès le 13, sans attaquer nommément Robespierre, se déchaîna avec fureur contre Barère et Chabot, et ce qu'il appelait la faction, et attaqua nommément le rapport de Saint-Just contre la séance qui avoit eu lieu aux Cordeliers, et le prétendu complot qu'il avoit dénoncé ⁽²⁾.

On voit que le fertile aventurier savait enrichir un texte.

Voici encore d'autres exemples aussi typiques.

Dans sa lettre du 11 avril 1794, l'espion se borne à écrire : « Je vous préviens qu'il y a tout lieu de croire que le Comité de Salut public sera prorogé tel qu'il est aujourd'hui jusqu'à la paix. » Là-dessus, dans son 20^e bulletin, d'Antraigues imagine une séance pathétique du Comité de Salut public, et il place cette séance aux invalides. Pache, Hanriot, Carrier, Sieys y figurent. Robespierre prononce un discours. Le lendemain la séance recommence au même endroit. Sieys y lit un long mémoire et d'Antraigues place dans ce mémoire la phrase de son correspondant sur la prorogation du Comité de Salut public ⁽³⁾ !

(1) Ici une suite de mots illisibles. Registre 628, folio 167.

(2) *The manuscripts of J.-B. Fortescue*, vol. II, p. 542.

(3) Recueil cité, p. 561, *sub finem*.

Dans sa lettre du 17 avril 1794, l'informateur avait mandé à d'Antraigues « que des malveillans prétendaient que Robespierre faisait traiter mieux que jamais la famille Capet au Temple, afin de s'en servir dans le dernier danger. » D'Antraigues traduisait ce on-dit par cette affirmation : « Le roi est beaucoup mieux traité depuis quelque temps. On ne doute pas que, dans la position actuelle des choses, Robespierre n'ait un de ces deux projets : d'emmener le roi dans les provinces méridionales si les armées s'approchent de Paris, et c'est là le projet du Comité ; ou d'emmener le roi à Meudon et de faire son traité personnel avec la puissance qui s'approchera de Paris, et c'est là le projet dont on accuse Robespierre ⁽¹⁾. » Mais d'Antraigues ne se contentait pas de cette traduction libre. Dans son 24^e bulletin, daté du 17 mai, il écrivait bravement : « Dans la nuit du 23 au 24, Robespierre alla chercher le roi au Temple et le conduisit à Meudon. Le fait est certain, quoiqu'il ne soit connu que du Comité de Salut public. On croit être assuré qu'il a été ramené au Temple la nuit du 24 au 25, et que ceci étoit un essai pour l'assurer de la facilité à s'en emparer ⁽²⁾. »

Il est inutile d'insister. D'Antraigues composa ses bulletins de la même façon que le faux rapport qu'il mit sous le nom de Saint-Just.

Si les bulletins n'ont aucune valeur, il n'en va pas de même, nous l'avons vu, des lettres de l'informateur. On a publié dernièrement les rapports de la police républicaine, il semble que les rapports de la police royaliste, dont nous avons donné quelques échantillons, ne sont pas moins intéressants et mériteraient d'être recueillis et mis au jour.

Ces rapports, que d'Antraigues recevait de Paris, les communiquait-il à Louis XVIII ? Il semble que oui, puisqu'ils figurent aujourd'hui dans ses archives. Il est impossible d'admettre que le prétendant, qui connaissait les rapports des informateurs, ait ignoré les bulletins que d'Antraigues, son agent, brodait sur leur maigre canevas et qu'il envoyait régulièrement aux chancelleries. Dans cette alternative, qui paraît si vraisemblable qu'elle s'impose à l'esprit, le Prétendant deviendrait complice des inventions et des supercheries de son ministre de la police.

Une dernière question enfin vient à l'esprit. Quels sont les infor-

(1) Bulletin n° 21, daté du 20-25 avril, recueil, p. 504.

(2) Recueil, p. 576.

mateurs parisiens de d'Antraigues ? Celui dont les lettres sont conservées garde naturellement l'anonymat. Mais il parle de ses collègues Le Tronne (ou Le Trosne) et Thibault. Ces noms sont-ils des noms authentiques ou des noms de guerre ? Quelles personnalités recouvrent-ils ? quel rôle celles-ci ont-elles joué sous la Terreur, à supposer qu'elles en aient joué un ? Nous ne pouvons aujourd'hui que poser ces interrogations. Un examen plus approfondi des autres papiers de d'Antraigues mettra sans doute sur la voie d'une réponse.

Albert MATHIEZ.